

<http://www.denney.fr/spip.php?article1272>

Antenne Free

- Infos pratiques - Informations -

Date de mise en ligne : vendredi 19 juin 2020

Copyright © Commune de Denney - Tous droits réservés



Denneysiennes, Denneysiens,

Voilà six mois, nous vous avons informés avec le collectif, de l'implantation d'un pylône de 42 mètres de haut ; soit l'équivalent d'un immeuble de 14 étages sur la commune d'Offemont en limite avec celle de Denney.

A l'époque, nous avons essayé de convaincre le maire d'Offemont de la dangerosité de laisser implanter un tel pylône surmonté de six antennes, à 170 mètres des maisons de Denney.

Celui-ci, on ne sait pour quelle raison, a usé de toutes les stratégies possibles pour se dédouaner de toute responsabilité.

Je me suis alors adressé à Madame la Sous-Préfète, alors en poste à Belfort, pour solliciter un RDV avec le Préfet. Aucune réponse ne nous est parvenue. Dans le même temps, nous avons avec le collectif fait signer une pétition. Ce n'était pas le meilleur moment choisi, entre Noël et Nouvel An, mais nous devions aller vite pour faire bouger les choses.

En février 2020 je me suis adressé à nouveau au Préfet, en lui demandant de réunir la commission de conciliation en préfecture. Comme à la sortie du confinement, je n'avais toujours pas reçu de réponse à ma demande, le 2 juin dernier je me suis de nouveau adressé au Préfet.

Avant les élections municipales, alors que plus de 50% des maires disaient ne plus vouloir se représenter, le gouvernement a voulu nous rassurer par des promesses, du genre : « nous allons vous aider »

Savez-vous, d'autre part, que le gouvernement a donné comme objectif au Préfet du Territoire de Belfort la consigne d'implanter une quarantaine d'antennes sur le département ?

Vous comprendrez pourquoi le Préfet de notre département est si enclin à réunir la commission de conciliation !!!

Mais voilà, nous sommes une fois de plus les dindons de la farce. Les opérateurs, eux, ont tous les pouvoirs, les lobbies continuent à faire la loi dans ce pays.

En 2018, suite à un accord verbal avec les opérateurs, le gouvernement a fait cadeau de plus de 3 milliards d'euros aux lobbies du mobile.

Pourtant, promis par l'exécutif à l'issue du grand débat national, le projet de loi « Engagement et proximité », présenté le 17 juillet 2019 en Conseil des ministres, avait pour objectif d'améliorer les conditions d'exercice du mandat de maire et tenter de rétablir la confiance avec les élus locaux.

Aujourd'hui nous réclamons un préfet qui soit présent à nos côtés ; ce qui contribuerait à asseoir la grandeur de la fonction.

Alors, en attendant de meilleurs moments, je m'adresse à vous et vous demande d'aider la municipalité et le collectif à résoudre ce problème environnemental et de santé publique.

Nous allons rencontrer prochainement le représentant de FREE.

Nous allons demander le déplacement de cette antenne. Nous demandons à ce que soient rendues publiques les simulations de l'exposition aux ondes émises par ces installations avant leur implantation par FREE. Nous demandons que des mesures de l'exposition aux ondes en provenance des antennes relais soient effectuées avant et après leur activation. Dans ce domaine qui touche à la santé des personnes- parmi lesquels nombreux enfants encore plus vulnérables de ce point de vue- nous demandons à ce que les choses soient faites dans la plus grande transparence et le plus grand respect des habitants.

Par ailleurs, nous nous orientons vers une proposition de vote par « consultation pour avis des électeurs ».

Ce vote pourrait se dérouler début juillet au centre de loisirs, avec toute la sécurité sanitaire nécessaire, comme au moment de l'élection municipale le 15 mars dernier.

Denney le 18 juin 2020

Jean-Paul MORGEN
Maire de Denney